

acid
www.lacid.org

LE PAYS À L'ENVERS DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Hevadis Films et Atlan Films
présentent

Le pays à l'envers

Un film de
Sylvaine Dampierre

La mémoire est un gage d'avenir

Avec Lena Blou • Jean Dampierre • Manuel
Gomez • Michel Rogers • Suzette Créantor •
Adeline Jacques

Image Renaud Personnaz Son Myriam René
Montage Sophie Reiter Collaboration artistique
Bernard Gomez Musique Laurent de Wilde
Coordination Guadeloupe Gilda Gonfier
Une co-production Atlan Films/Yumi Productions
Produit par Stéphane Sansonetti



© Hevadis Films

SYNOPSIS

De retour en Guadeloupe que son père a quittée 50 ans auparavant, la cinéaste Sylvaine Dampierre refait le voyage qui conduisit celui-ci des collines de son enfance jusqu'au bateau qui l'emporta loin de son île. Sa première démarche est de retracer l'histoire de son propre nom de famille. Le voyage initiatique qu'elle entreprend nous renvoie à l'époque de l'esclavage et à l'épisode dit de la « dation des patronymes » qui fit suite à l'abolition définitive en 1848 et par laquelle les esclaves enfin libres et devenus citoyens troquèrent leurs numéros matricules contre des noms de famille attribués arbitrairement par des officiers d'état civil.

Enquêtant aux Archives départementales, explorant les jardins créoles hérités des jardins d'esclaves ou les ruines d'une usine à sucre vestige d'un passé industriel révolu, le film s'engage sur les traces d'une mémoire vivante et nous restitue la vision d'un pays où les récits, les corps, les musiques nous parlent avec force d'une histoire qui résonne encore.

Le Pays à l'envers se compose comme un jardin créole, dans un même foisonnement d'images et de récits. S'attachant à la terre, le film entremêle repères intimes et mémoire collective. On y rencontre Michel Rogers, un généalogiste habité qui a dressé une vraie « forêt » d'arbres généalogiques, arrachant famille après famille, tout un peuple à l'oubli.

On y croise le chorégraphe Léna Blou qui transmet à ses élèves un langage du mouvement issu de la danse traditionnelle et réveille par sa technique la mémoire inscrite dans les corps.

On y entend le récit du père qui s'est construit dans l'exil et évoque le temps où, pour réaliser son avenir, il fallait aller en France. Dans l'écho d'un passé douloureux, le film déchiffre les traces contemporaines de l'esclavage et du colonialisme. A travers la Guadeloupe d'aujourd'hui, il tend un miroir à la France dite métropolitaine et part à la recherche de l'envers du pays.

TEXTE DE SOUTIEN DE L'ACID

C'est le long d'un chemin doux et morcelé que Sylvaine Dampierre nous mène sûrement dans son Pays à l'envers. La Guadeloupe mentale, et terriblement réelle, incarnée par ceux qui la portent, qui l'habitent, et qu'elle tourmente. Voici enfin des nouvelles de cette île rarement filmée, rarement racontée, de ce département français d'outre-mer, de cette colonie française d'aujourd'hui.

Qu'est-ce que la Guadeloupe ? se demande, nous demande secrètement Sylvaine, le pays de mon père que je raconte à mon fils ? Le pays des vacances ? Des souvenirs merveilleux ? Des étés de mer et de nature ? Le pays qu'il fallait fuir ? Le pays des grands parents ? Le pays de l'esclavage ? Le pays des jardins créoles ? Le pays envenimé de son passé ? Est-ce un pays ou une hantise ? Qui s'immisce dans le corps dans les mots, dans le cœur ? C'est la sourde insistance de ces questions non dites qui guide la beauté des plans et des séquences du film.

Le film est un tissage de souvenirs, super 8 du présent et du passé de Sylvaine, d'images d'aujourd'hui mais vibrantes de passé. Chacun pour vivre retrouve les traces de l'oppression qu'elles soient enfouies dans les gestes, que la danseuse fait ressurgir ou dans une usine désaffectée, ou dans les récits, ou dans la nature, partout apparaissent les symptômes de l'esclavage oublié, nié que le film réveille.

Comme ces jardins créoles, [petite liberté d'autrefois accordée aux esclaves pour qu'ils se nourrissent], devenus aujourd'hui un art, une compétition très aristocratique des oubliés du monde qui transforment avec génie et amour, un petit bout de nature en grande culture. Nous découvrons des êtres qui sortent du silence et qui à leur manière écrivent l'Histoire telle cette grande jardinière et ceux qui la couronnent. Mais surtout et avant tout « le Pays à l'envers » nous révèle un homme extraordinaire, un historien autodidacte qui passe ses journées aux archives de l'île pour y faire la généalogie de chaque Guadeloupéen, remontant jusqu'à l'esclave ancêtre, afin de lui redonner son nom et son histoire. Et c'est toute l'Histoire cachée de la Guadeloupe, celle de l'esclavage qui surgit. Cette histoire a été tue, et l'on comprend bien pourquoi, mais ce qu'on perçoit tout au long du film c'est son effet venimeux encore aujourd'hui dans l'esprit de chacun. Alors le généalogiste fait œuvre. « Nous, on ne s'aime pas » dit-il. La phrase tombe et fait l'effet d'une vérité osée enfin dite. Cette tristesse, ce malheur qui plane et qui revient de loin, on ne peut juste l'effacer d'un revers de main, il faut dire comment l'histoire prend corps dans les mots, les gestes et les vies de chacun. « Nous on ne s'aime pas » personne ne l'avait jamais dit avant ! Et chaque plan chaque moment du film recèle cette même nouveauté. On y retrouve le poids l'épaisseur, la beauté du Sud américain, du blues inconsolable, mais cette fois-ci nous sommes là, dans « le pays à l'envers » au milieu de cet océan si beau si bleu dont Chamoiseau dit qu'il est un cimetière africain.

Claire Simon, cinéaste, membre de l'ACID

SYLVAINE DAMPIERRE, LA REALISATRICE

Après des études de Lettres et un diplôme des Arts décoratifs de Paris, Sylvaine Dampierre a été monteuse. Elle est réalisatrice depuis 1996. Aux côtés d'Alain Moreau, elle a participé à la création de Télé-Rencontres, premier canal interne de télévision à la Maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Elle a intégré en 1993 l'équipe des Ateliers Varan, Centre d'Initiation à la réalisation de documentaires créé par Jean Rouch, en tant que formatrice.

Elle a réalisé des documentaires parmi lesquels les quatre films de la collection **D'un jardin, l'autre** qui ont pour point commun de révéler l'existence de jardins à vocation sociale : un jardin ouvrier au pied de l'usine Renault Billancourt (**L'île** en 1998), un jardin en milieu carcéral (**Un enclos** en 1999), un jardin d'insertion à l'île de la Réunion (**La rivière des galets** en 2000) et des jardins communautaires à New-York (**Green Guérilla** en 2003).

Ses films abordent la question de l'ancrage et de l'enracinement, les liens qui unissent l'homme à la terre même dans les territoires contaminés par la catastrophe de Tchernobyl en Biélorussie (**Pouvons-nous vivre ici?** en 2002).

Après avoir réalisé **Le pays à l'envers** qui a marqué son retour vers ses terres d'origine, elle prépare actuellement un long-métrage de fiction qui sera également tourné en Guadeloupe.



LE PAYS A L'ENVERS

Guadeloupe, 2008

Réalisation Sylvaine Dampierre

Image Renaud Personnaz

Son Myriam René

Montage Sophie Reiter

Collaboration artistique Bernard Gomez

Musique Laurent de Wilde

Coordination Guadeloupe Gilda Gonfier

Production Stéphane Sansonetti – Atlan Films

Distribution Camille Jouhair – Hévadis Films

Durée 1h30

Sortie nationale : 29 avril 2009

LE PAYS A L'ENVERS

DÉCOUPAGE SÉQUENTIEL

Le film est constitué de séquences entrecroisées traitant chacune un thème différent choisi par la réalisatrice pour dresser un portrait intime de la (sa) Guadeloupe.

Les motivations de son voyage...

Il faut noter que, pour cette séquence tournée en super 8, la texture de l'image est différente de celles du reste du film. Le grain plus épais évoque le film de vacances comme il pourrait évoquer le souvenir ou le rêve. Lui succèdent des images d'archives.

La rencontre avec Miche Rogers

Cette séquence est une reconstitution. La première rencontre n'a pas été filmée. Ce n'est que par la suite que les personnages se sont livrés à un jeu d'acteurs pour restituer la teneur de la rencontre, chacun jouant son propre rôle. La séquence, une fois jouée, est devenue documentaire.

L'entretien avec le père

L'entretien avec le père scande le film. C'est un père qui s'adresse à sa fille. C'est un récit qui met en évidence la force des traditions et révèle la volonté de cette mère qui, de façon sans doute intuitive, a senti les possibilités de son fils et la nécessité pour lui de s'exiler.

La chorégraphie

Léna Blou intervient dans le film à plusieurs titres. Elle est la chorégraphe et la danseuse. Elle a également un rôle de témoin au même titre que les autres intervenants. Elle révèle par sa gestuelle, la mémoire corporelle de la Guadeloupe.

L'usine désaffectée

C'est le symbole d'un passé ouvrier révolu, d'un passé proche (la fermeture de l'usine n'a que vingt cinq ans) mais d'un passé qui s'efface.

Le témoignage des jeunes filles

Les jeunes filles représentent la nouvelle génération. Même si elles sont de plain-pied avec l'époque actuelle la séquence montre leur attachement au passé et à l'histoire de la Guadeloupe. Elles revendiquent une mémoire qui ne leur a pas été transmise.

Le jardin créole

Il est à la fois une nécessité économique et un lien avec le passé et la tradition. Le résultat du concours du plus beau jardin qui vient perpétuer une tradition est l'occasion d'une fête traditionnelle et conviviale.

Le témoignage d'Adeline-Anatole

Comment peut-on s'appeler à la fois Adeline (prénom féminin) et Anatole quand on est un solide gaillard ? Lui ne semble ne s'être jamais posé la question. Ce double prénom provient-il d'une nécessité de brouiller les pistes de l'identité véritable ? (à révéler ou à cacher.) Par ailleurs les caprices de l'administration voulaient qu'on lui attribue le nom du saint fêté le jour de la naissance...

LE PAYS A L'ENVERS

CONSTRUCTION ET LANGAGE DU FILM



Un récit très écrit

Le pays à l'envers est un documentaire scénarisé, écrit en amont du tournage sous forme d'un scénario qui venait s'enrichir à chaque étape des repérages, des rencontres, des recherches. Ce travail préalable a été pour la réalisatrice une nécessité : elle a permis de faire entrer dans les entrelacs d'une narration écrite toute la richesse de l'imprévu du réel. Dans le film, tous les personnages jouent leur propre rôle, ils sont mis en situation d'exprimer leur propre vérité à l'intérieur d'un récit personnel,

Une histoire personnelle comme prétexte

Le récit est placé d'emblée sur un plan personnel, intime, la réalisatrice s'y met en scène, y dialogue avec son fils, y interroge son père, y retrace l'histoire familiale et l'histoire du nom de famille. Le film travaille à faire passer la réalisatrice de devant la caméra (*actrice de son propre rôle*) à derrière (*regard subjectif*). L'enquête qu'elle mène sur son nom de famille est le prétexte à évoquer le destin d'un peuple ; en remontant le cours du voyage de son père (*des collines de son enfance jusqu'au port où il a pris le bateau pour la France*) elle explore un territoire, guidée par les repères de l'intime. Et chacune de ces étapes, celles du voyage et celles de l'enquête, est le prétexte à des rencontres (*le généalogiste, la chorégraphe, les jardiniers, le vieux conseiller municipal, l'ancien syndicaliste, les jeunes danseuses ...*)

Des histoires croisées

Le film est fait de récits tissés (*de « mes » tissages*). Comme dans la fabrication d'une étoffe, on pourrait dire que l'histoire du père en est le fil de trame, l'histoire du nom le fil de chaîne, et les voix des personnages de rencontres viennent y ajouter des couleurs, des motifs. Le tout forme un récit foisonnant, où les thèmes s'entrecroisent, dans une construction non linéaire :

La première fois qu'on arrive dans les jardins créoles, on ne sait pas clairement pourquoi : est-ce parce que ces jardins sont hérités des jardins d'esclaves ? Est-ce parce que l'ancêtre Fanchon est morte en 1759 dans ce « hameau sans nom » ? Est-ce parce que le fils de la réalisatrice jouait enfant dans les parages ? Parce que le père de la narratrice a fui la perspective de s'occuper du jardin de son propre père, ou pour y rencontrer des jardiniers, personnages hauts en couleur ? Un peu pour toutes ces raisons, et aussi pour prendre le temps de s'intéresser au concours des jardins créoles de la ville du Gosier, dont la lauréate à la fin du film, nous délivrera son message : « C'est une communion d'amour un jardin ... Cultivons notre terre et nous pourrons être enfin heureux chez nous ».

Autre exemple : la première apparition énigmatique de la danseuse, explicitée deux séquences plus tard par le décryptage que celle-ci propose en commentant ses gestes dans son studio de danse, lors d'une séance de travail filmée.

Ainsi le pari du film est que le spectateur se laisse guider d'une scène à l'autre, sans préjuger de la prochaine étape, qu'il arpente avec le film les chemins de la mémoire et parte à la découverte du pays.

Des archives

374 ans depuis que le premier drapeau à fleur de lys fut planté sur l'île de Guadeloupe, 161 ans depuis l'abolition définitive de l'esclavage ... L'histoire écrite de la Guadeloupe est très courte, et elle ne rend pas compte de tout ce qui précéda la destruction des indiens Caraïbes et l'importation des esclaves d'Afrique, c'est une histoire partielle, pleine de trous ... C'est pourquoi l'on peut dire que dans ce pays « *l'histoire est à réinventer* ». Éloigné de quelques générations seulement des premières traces écrites de l'existence de sa famille, chacun peut en retrouvant des souvenirs enfouis, contribuer à écrire l'histoire collective. C'est la démarche de M Rogers le généalogiste, qui en dressant des milliers d'arbres généalogique, donne une dimension personnelle à l'Histoire du pays.

À travers l'épisode de la « Dation des patronymes », tout un peuple sans nom, sans postérité, sans héritage, a fait brutalement son entrée dans l'Histoire, et le film porte sur ces traces écrites un regard obstiné. Derrière la sécheresse de ces listes, on imagine des milliers de destins, des histoires perdues, qu'on peut réinventer. *C'est exactement ce que fait dans le film la chorégraphe Léna Blou, qui interprète le personnage de Jeannette Ignorée, lui prête son corps et se gestes, la réincarne, l'arrachant à l'oubli.*

Mais le film recèle également d'autres archives : c'est le film de vacances tourné par le père de la réalisatrice en 1962 en super huit, aux images saturées et tremblotantes, que l'on projetait sur les murs du salon le dimanche et qui s'est substitué à ses propres souvenirs de petite fille. Elle poursuit avec les mêmes outils en filmant son propre fils, et l'esthétique du film super huit nous plonge d'emblée dans l'univers des souvenirs d'enfance, sans que l'on sache très bien à qui appartient ce souvenir (*enfance du père, de la cinéaste, de son fils ?*). Cette confusion des époques fait écho à ce que déclare très justement Léna Blou dans le film : « 50 ans d'histoire de ce pays c'est comme 400 ans d'histoire de la France, notre histoire, c'est du passé-présent entremêlés, c'est une histoire intemporelle »

Autre exemple : l'usine à sucre, témoignage d'un passé récent, puisqu'elle a fermé dans les années 80, est déjà presque effacée, réduite à l'état de traces fantomatiques, devenue l'archive presque illisible du passé ouvrier de l'île que seuls les récits des témoins éclairent.



De la chorégraphie

Le film a recours dans sa narration, d'une manière peu habituelle en documentaire, à la danse. Le personnage de Léna Blou, rencontrée lors des repérages, s'est imposé très vite comme devant y jouer un rôle essentiel. La nature et la force de son travail, la profondeur de sa réflexion, ont été très éclairants pour la réalisatrice qui a décidé de lui confier une partie de la narration du film. Ainsi Léna Blou danse la marche de Jeannette Ignorée vers

son baptême, mettant en pratique devant la caméra ses recherches sur la mémoire du corps, avec l'idée que cette histoire fragile qui est racontée par le film, doit trouver d'autres vecteurs pour être représentée, ressentie, incarnée. La cinéaste cherche par là d'autres moyens de représenter un passé disparu, de le donner à voir.

En voyant apparaître la danseuse pour la première fois au bout d'un chemin de terre, juste après que les mots « 135 esclaves » aient été prononcés, le spectateur ne sait pas exactement ce qu'il regarde, mais il peut pressentir, ressentir des émotions diffuses, avoir le sentiment que quelque chose de cette histoire lui est révélé, par la magie de l'expression corporelle. Cette séquence est inscrite au cœur du paysage, avec lequel Léna entretient un rapport intime et fondateur.

Léna Blou est aussi présente dans le film en tant que personnage de documentaire, présentée dans ses activités de professeur, guidant ses jeunes élèves dans leur découverte de l'histoire de leur pays. Elle a codifié les gestes de la danse traditionnelle qui pour elle définit une façon spécifique d'être au monde, faisant revivre une histoire dont les corps auraient gardé la mémoire. Et avec elle la réalisatrice confie aux jeunes danseuses un autre récit, celui d'un petit métier disparu que son grand père a pratiqué dans sa jeunesse : et ainsi devant la caméra, quand les jeunes filles réinventent les gestes des plongeurs de canne et tout à coup, comme le dit Léna « on voit la canne ».

GROS PLAN SUR...

LES ARCHIVES, MEMOIRE DE LA FRANCE

Les archives nationales

Les archives nationales ont été créées au moment de la Révolution française par la loi du 12 septembre 1789. Depuis 1959, la Direction des Archives de France gère l'ensemble du réseau d'archives français. La loi du 3 janvier 1979 et sa version consolidée au 24 février 2004 définissent quant à elles les archives et leur usage. Elles reprennent notamment le principe déjà émis en 1794 de libre accès et de consultation ouverts à tout citoyen.

Les archives sont de deux natures, publique ou privée. Le code du patrimoine (2004) pose plusieurs principes concernant leur consultation :

Pour les archives publiques, le Code du patrimoine établit un principe général : celles-ci sont communicables de plein droit, mais certaines catégories d'archives ne le sont qu'au terme d'un délai déterminé. À titre d'exemple, il faut compter 50 ans depuis la date du document pour avoir accès aux documents dont la communication porte atteinte au secret de la défense nationale ou à la protection de la vie privée et 75 ans à partir de leur clôture, pour accéder aux registres de naissance et de mariage de l'état civil.

Les Archives nationales conservent également des fonds privés, archives de personnes, de familles, de partis politiques, d'entreprises, de presse et d'associations qui leur ont été confiés par leur propriétaire. Conformément au Code du patrimoine, les propriétaires peuvent soumettre la communication ou la reproduction des archives qu'ils ont déposées à des conditions que les services d'archives sont tenus de respecter. Il est donc parfois nécessaire de déposer une demande d'autorisation de consultation de ces archives. Il est important d'autre part de souligner l'existence des Centres d'archives privées, qui sont souvent accessibles par Internet. L'AFAP (Association Française des Archives Privées) s'occupe de la diffusion de ses archives en accord avec les Archives de France.

La consultation des documents s'effectue au C.A.R.A.N (Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales) à Paris dans le 3ème arrondissement, mais les archives ultramarines sont conservées et consultables auprès du Centre National des archives d'Outre-mer, implanté à Aix-en-Provence.

Les archives départementales

Elles ont été créées en 1796 dans chaque Chef lieu de département. Les registres d'Etat civil y sont conservés. En 1982, les archives régionales regroupant les archives des établissements régionaux ont été créées.

Les archives communales

Les communes établissent et conservent les états-civils des habitants nés sur leur territoire. Les communes de moins de 2000 habitants confient leurs archives aux anciennes archives départementales.

Les généalogistes sont aujourd'hui majoritaires parmi les lecteurs des archives tant au niveau national qu'au niveau départemental. Un certain nombre d'ouvrages ont paru pour simplifier leurs démarches, dont le « Guide sur la recherche de l'histoire des famille » rédigé par Gildas Bernard (Ed. Archives nationales, 1981).

Depuis les années 2000, le réseau des archives a développé la numérisation des documents et en 2008, 30 départements ont mis en ligne leurs registres paroissiens et d'état-civil.

UNE CHRONOLOGIE DE LA GUADELOUPE

De l'abolition de l'esclavage à la création des DOM

27 avril 1848 Le gouvernement de la République française publie les décrets d'abolition immédiate de l'esclavage dans les colonies françaises. L'abolition donne lieu à la vaste opération de dation des patronymes, les anciens esclaves de plus de 21 ans devant être inscrits sur les listes électorales en vue de l'élection des représentants du peuple des colonies en France. L'application du statut du nouveau citoyen liée à l'élection de ces représentants provoque une crise et des troubles graves en Guadeloupe.

Des indemnisations sont promises aux planteurs pour chaque esclave libéré, mais rien dans les décrets n'est prévu en direction des anciens esclaves... Ces indemnisations permettent la constitution des premières banques coloniales françaises comme la Banque de la Guadeloupe (1851), qui confirment la prospérité des anciens colons.

Une nouvelle politique d'immigration est mise en place pour faire fonctionner la culture sucrière, faisant appel à des africains et à des indiens dont les conditions de travail sont restées très semblables à celles de l'esclavage.

1852 Second empire. La représentation parlementaire des colonies est supprimée. Les nouveaux et les anciens libres sont privés de leurs droits de citoyens et le système mis en place redevient favorable aux colons. Il s'assortit d'une nouvelle économie sucrière florissante jusqu'en 1880.

1870 Fin du Second empire. La représentation à l'Assemblée nationale est rétablie, et les conseillers généraux et municipaux sont élus au suffrage universel.

1860-1880 L'identité des Antilles s'affirme, et la Guadeloupe vit une période de croissance économique: d'importantes usines sont créées, comme Darboussier à Pointe-à-Pitre : inaugurée en 1869, fermée en 1975, elle a été la plus grosse usine de traitement de la canne à sucre de la Guadeloupe.

1883 Par décret du 17 mai 1883, création du 1^{er} lycée de la Guadeloupe, le lycée Carnot à Pointe-à-Pitre

Entre 1884 et 1904, trois grandes crises se succèdent ;

Une crise de surproduction (1882-1886), le cours du sucre s'effondre et provoque une insuffisance des rentrées d'argent. Une crise de change (1895-1897), les réserves de devises de la Banque de Guadeloupe s'avèrent insuffisantes pour garantir la stabilité du franc guadeloupéen, et le taux de change doit être augmenté pour préserver la monnaie. Les importations sont donc plus onéreuses, ce qui entraîne une misère importante, qui aboutit à la troisième crise (1902-1904), une crise sociale qui voit naître les premiers mouvements syndicaux. D'autre part, la création d'un parti socialiste constitué d'une majorité de noirs et la notoriété grandissante d'Hégésippe Légitimus remet en cause beaucoup de faits établis. Ce jeune leader très charismatique axe les revendications sur l'amélioration du quotidien, l'hygiène et la santé. Il prône l'accès des noirs à des postes de cadres dans les domaines de l'administration et du commerce et fonde "la Fédération Autonome de la Guadeloupe" du Parti Socialiste Français dont le journal officiel "Le Peuple" paraît à Pointe-à-Pitre le 11 Juillet 1891.

1910 La Guadeloupe entre dans un cycle de grandes grèves (1910, 1926, 1930) le climat social est très tendu jusqu'en 1911 et des incidents graves se produisent sur fond de revendications : augmentation des salaires et suppression du travail à la tâche.

1914 - 1918 Première guerre mondiale, 1470 Guadeloupéens tombent au champ d'honneur.

De 1914 à 1939, les Antilles françaises connaissent le développement de la production du rhum et l'émergence de la culture de la banane. En métropole, la guerre ayant suspendu la culture de la betterave, l'importation du sucre des colonies est relancée. De même que celle du rhum, qui sert à la fois à la fabrication d'explosifs, de produits pharmaceutiques et permet de maintenir le moral des troupes dans les tranchées. Cependant, en 1918, les distillateurs métropolitains s'inquiètent de ce concurrent aux cours trop bas : la métropole limitera l'importation des rhums coloniaux avec la loi du contingentement du 31 décembre 1922. L'essor de la culture bananière met en recul quant à elle les vieilles cultures d'exportation comme le cacao et le café.

1931 Dernière exposition coloniale internationale organisée à la Porte Dorée à Paris, sur le site du bois de Vincennes.

1936 La nomination par le gouvernement de Front populaire d'un gouverneur noir – Félix Éboué, originaire de la Guyane – conduit à une relative amélioration du climat social, particulièrement tendu.

1946 Près d'un siècle après le décret du 27 avril 1848 abolissant l'esclavage dans les Colonies françaises, la loi du 19 mars 1946, adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale constituante, octroie à la Guadeloupe, à la Guyane, à la Martinique et à la Réunion le statut de départements d'Outre-mer (D.O.M). En **1982**, la loi de décentralisation fait de la Guadeloupe une région monodépartementale.

LES JARDINS CREOLES



L'agriculture, secteur important de l'économie guadeloupéenne, est aujourd'hui en crise. Les 50 000 hectares de surface agricole sont essentiellement consacrés à l'exportation (canne à sucre, bananes, ananas, avocats, agrumes...) mais l'île souffre de la concurrence des pays d'Amérique latine et d'Afrique. Les cultures fruitières et maraîchères n'arrivent pas quant à elles à répondre aux besoins des 450 000 guadeloupéens et l'île doit recourir à l'importation.

Un autre type de culture, le jardin créole, a cependant perduré dans le paysage guadeloupéen et dans les Antilles en général. Son origine n'est pas déterminée avec exactitude, mais il est une

émanation des jardins d'esclaves, dont l'exploitation permettait à une population insuffisamment approvisionnée en nourriture de subsister. Les premiers jardins créoles ont ainsi vu le jour sur des parcelles à proximité des « cases à nègres », le Code noir (1685) autorisant les esclaves à se consacrer à leur culture après le travail ainsi que le samedi après-midi. Appelés à l'origine « Les jardins caraïbe », le terme de jardin créole est apparu plus tard avec la montée en puissance des thèses indépendantistes.

En 1786, ces lopins de terre, étendues situées à flanc de montagne ou petites parcelles non utilisées pour les cultures d'exploitation habituelles, sont concédés aux esclaves. Suite à l'abolition de l'esclavage, les jardins créoles se sont par ailleurs multipliés. Dans ces espaces difficiles d'accès et requérant un outillage rudimentaire mais spécifique, sont encore cultivées de nombreuses variétés de fruits et légumes mais également des condiments et des plantes médicinales. C'est ainsi que peuvent se côtoyer sur une même parcelle patates douces, choux de Chine, choux Caraïbes, piments ou basilique.

Malgré la modernisation des techniques, les jardins créoles résistent encore de nos jours et font partie intégrante du patrimoine des Antilles.

BIBLIOGRAPHIE

Adelaïde-Merlande, Jacques, *Histoire des Antilles et des Guyanes des origines à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 1994

Lucien-René Abenon, *Petite histoire de la Guadeloupe*, Paris, L'Harmattan, 1993

Debien Gabriel, *Les esclaves aux Antilles françaises*, Basse-Terre et Fort-de-France, Société d'histoire de la Guadeloupe - Société d'Histoire de la Martinique, 1974

Esclavage, colonisation, libérations nationales, de 1789 à nos jours, Paris, L'Harmattan, 1990

Guadeloupe - Temps incertains, Revue Autrement n° 123, Hors-Série, janvier 2001

GLOSSAIRE EXPRESS

Béké : Désigne le blanc colonisateur qui possède un domaine agricole. Un Béké goyave désigne celui qui n'a pas de terre.

Boucan : Hangar où sont stockés les récoltes ou les engrais.

Créole : Désigne toute personne née aux îles et quelle que soit son origine ethnique.

Habitation : Domaine, d'une propriété agricole.

Marron : Esclave qui, après s'être évadé, se réfugiait dans des régions inaccessibles.

Usine : Désigne une usine à sucre, exclusivement.